



# Programme de mentorat Martin / CPA Canada pour les élèves autochtones du secondaire

Octobre 2018



Initiative de la Famille Martin  
Martin Family Initiative

### À PROPOS DE CPA CANADA

Forte de plus de 210 000 membres, Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est l'une des organisations comptables nationales les plus importantes au monde. Au pays, CPA Canada collabore avec les ordres provinciaux et territoriaux qui encadrent la profession de CPA. À l'étranger, CPA Canada travaille conjointement avec l'International Federation of Accountants et la Global Accounting Alliance pour renforcer la profession comptable partout dans le monde. Respectée dans les domaines des affaires et de l'enseignement de même que dans la fonction publique et le secteur des organismes sans but lucratif, CPA Canada prône la croissance économique durable et le développement social. Résultat de l'unification des trois organisations comptables d'origine, elle se voue, depuis maintenant cinq ans, à servir la profession, à défendre l'intérêt public et à soutenir l'établissement de normes de comptabilité et de normes d'audit et de certification. CPA Canada élabore des programmes de formation ainsi que des documents de réflexion et de recherche de pointe visant à doter ses membres des ressources nécessaires pour favoriser le succès et façonner l'avenir. [cpacanada.ca](http://cpacanada.ca)

© 2018 Comptables professionnels agréés du Canada

Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

# Table des matières

<b>Programme de mentorat Martin / CPA Canada pour les élèves autochtones du secondaire</b>	<b>1</b>
<b>À propos du programme de mentorat Martin / CPA Canada</b>	<b>3</b>
<b>Information à l'intention des mentors sur le programme de mentorat Martin / CPA Canada</b>	<b>7</b>
Orientation des mentors du programme Martin / CPA Canada	7
Activités et ressources pour les mentors du programme Martin / CPA Canada	12
FAQ des mentors du programme Martin / CPA Canada	15
<b>Mise en place du programme de mentorat Martin / CPA Canada dans votre école</b>	<b>19</b>
<b>Gérer et soutenir le programme de mentorat dans les écoles</b>	<b>23</b>
<b>Information à l'intention des écoles : Programme de mentorat Martin / CPA Canada</b>	<b>27</b>
<b>Information à l'intention des parents : Programme de mentorat Martin / CPA Canada</b>	<b>29</b>
<b>FAQ sur le programme de mentorat Martin / CPA Canada</b>	<b>33</b>



# Programme de mentorat Martin / CPA Canada pour les élèves autochtones du secondaire

## Programme de mentorat Martin / CPA Canada

CPA Canada et l'[Initiative de la Famille Martin](#) parrainent ensemble le programme de mentorat pour les élèves autochtones du secondaire.

Le programme a pour objectif de soutenir les élèves autochtones pendant leurs études secondaires, de leur montrer les avantages d'une formation postsecondaire, de leur présenter le monde du travail et de les aider à examiner les débouchés éventuels, notamment dans les domaines des affaires, de la finance et de la comptabilité. Les élèves peuvent aussi apprendre à voir la valeur qu'ils peuvent apporter à leurs communautés autochtones en choisissant de faire carrière dans le domaine des affaires ou de la finance.

Le programme, qui continue de croître, est actuellement offert dans 26 écoles réparties dans sept provinces canadiennes : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec et Nouvelle-Écosse.

Des questions? Veuillez communiquer avec nous [par courriel](#).



# À propos du programme de mentorat Martin / CPA Canada

## Mission

Le programme a pour mission d'aider les élèves autochtones qui présentent un fort potentiel de réussite scolaire à :

- terminer leurs études secondaires;
- s'inscrire à des programmes d'études postsecondaires;
- prendre connaissance des choix de carrière qui s'offrent à eux, notamment en affaires et en comptabilité;
- bénéficier d'un soutien grâce aux liens tissés avec des CPA et des employés de cabinets de CPA dans leurs collectivités.

## Contexte

CPA Canada et l'[Initiative de la Famille Martin](#) parrainent ensemble le Programme de mentorat Martin / CPA Canada.

L'Initiative de la Famille Martin est une organisation qui cherche à améliorer les résultats scolaires des jeunes autochtones du Canada en développant son champ d'action en collaboration avec les peuples autochtones, les gouvernements concernés et le secteur privé.

CPA Canada a établi des partenariats avec des cabinets comptables et le gouvernement fédéral, et continue à en conclure de nouveaux. Les CPA du milieu des affaires et de l'éducation auront aussi bientôt l'occasion de participer au programme.

## Fonctionnement du programme

Actuellement, plus de 125 élèves provenant de 26 écoles secondaires dans sept provinces (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec et Nouvelle-Écosse) participent au programme, qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

Chaque école nomme un enseignant responsable pour son établissement. Les enseignants repèrent les élèves particulièrement prometteurs de 9<sup>e</sup> année (3<sup>e</sup> année du secondaire) qui peuvent, avec l'autorisation de leurs parents, participer au programme en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années du secondaire, et 1<sup>re</sup> année du collégial).

Les mentors sont des CPA et des employés de cabinets de CPA invités par leur employeur à participer au programme parce qu'ils se démarquent sur le plan personnel et professionnel.

Ensemble, les mentors, les élèves et les représentants de l'école secondaire participante conçoivent un programme d'activités de mentorat de groupe adapté aux besoins et aux champs d'intérêt des élèves. Certains programmes prévoient aussi des prises de contact individuelles avec le mentor, généralement une fois par mois pendant l'année scolaire, et toujours dans le strict respect des politiques de l'école.

Le rôle de l'enseignant responsable est crucial. Il supervise le programme au nom de l'école, communique avec les parents, conseille et appuie les mentors, et, surtout, favorise et encourage la participation et la mobilisation des élèves.

Les mentors, les enseignants et les élèves se rencontrent régulièrement au cours de l'année scolaire pour prendre part aux activités du programme.

Il peut s'agir par exemple :

- de discussions au cours desquelles les mentors donnent des conseils sur les stratégies de gestion du temps et l'élaboration d'un curriculum vitæ et aident les élèves à comprendre la nature de différentes carrières;
- de visites de bureau permettant aux jeunes de connaître un milieu de travail et d'activités communautaires parrainées par l'employeur du mentor;
- d'activités culturelles, comme des cérémonies des couvertures et la fabrication de tambours;
- de journées d'observation au poste de travail;
- d'activités ludiques comme l'escalade ou les quilles.

## Avantages

Le programme comporte des avantages tant pour les élèves autochtones du secondaire que pour les écoles et les CPA.



### Les élèves :

- voient les avantages associés aux études secondaires et postsecondaires pour la réalisation de leurs objectifs;
- examinent différents cheminements professionnels, notamment en affaires et en finance, pouvant mettre à profit leur potentiel;
- comprennent comment ils peuvent aider leur collectivité en acquérant des compétences en affaires et en finance;
- sont exposés au monde des affaires;
- ont un aperçu de la formation et de l'expérience professionnelle du mentor.

### Les écoles :

- améliorent la persévérance scolaire, la performance des élèves et les taux d'obtention de diplôme;
- créent des liens plus étroits avec les CPA et les employés de cabinets de CPA de la région.

### Les mentors :

- ont le sentiment d'être utiles et d'avoir une incidence positive en aidant des jeunes;
- apprennent à connaître les cultures autochtones et certaines difficultés que vivent les autochtones;
- atteignent leurs objectifs personnels et leurs objectifs de perfectionnement professionnel grâce au bénévolat.

## Comment s'engager

### Écoles

Voir l'[information à l'intention des écoles sur le programme de mentorat Martin / CPA Canada](#).

### Parents

Voir l'[information à l'intention des parents sur le programme de mentorat Martin / CPA Canada](#).

Pour en savoir plus, [écrivez-nous](#).



# Information à l'intention des mentors sur le programme de mentorat Martin / CPA Canada

## Orientation des mentors du programme Martin / CPA Canada

### La relation de mentorat

Dans la tradition autochtone, les anciens transmettent leurs savoirs aux plus jeunes. C'est dans cette optique que se nouera une relation de mentorat enrichissante, fondée sur de bons rapports, qui profitera grandement aux élèves comme aux mentors.

Le programme de mentorat Martin / CPA Canada propose des possibilités de mentorat dans le cadre d'un calendrier d'activités de groupe. L'équipe de mentorat et celle de l'école collaborent avec les élèves pour mettre au point leur programme. Certains programmes prévoient aussi des prises de contact individuelles avec le mentor, généralement une fois par mois pendant l'année scolaire, et toujours dans le strict respect des politiques de l'école.

### Le mentor du programme Martin / CPA Canada joue un rôle :

- **de modèle** – les élèves tirent parti de sa formation et de son expérience professionnelle;
- **de guide d'orientation professionnelle** – les élèves bénéficient de ses conseils professionnels et personnels judicieux, fondés sur sa longue et fructueuse carrière en comptabilité ou en affaires;
- **Information source** – il informe les élèves afin qu'ils se familiarisent avec le monde des affaires.

La nature de la relation de mentorat avec les élèves dépend des besoins de l'école. L'enseignant responsable précisera ces besoins au mentor. Dans l'intérêt des élèves et pour maintenir la bonne réputation du programme, les mentors se doivent de respecter rigoureusement les politiques de l'école.

Les enseignants désigneront les élèves participants en fonction de leur potentiel scolaire et de leur volonté de poursuivre des études postsecondaires.

**Responsabilités de l'école :**

- nommer le porte-étendard du programme et l'enseignant responsable du programme;
- appuyer et superviser le programme de mentorat en assurant la liaison entre mentors, élèves et parents;
- voir à ce que les mentors fassent l'objet d'une vérification des antécédents judiciaires;
- participer aux séances d'orientation et au développement du programme;
- informer les mentors des politiques pertinentes de l'école et leur offrir un encadrement continu;
- favoriser et encourager la participation et la mobilisation des élèves;
- surveiller la progression du programme et, s'il y a lieu, aider à résoudre les problèmes;
- participer à l'évaluation du programme.

**Responsabilités de l'élève :**

- signer l'accord d'engagement;
- participer aux discussions sur les activités communes avec le mentor;
- suggérer des activités agréables, intéressantes et enrichissantes;
- participer aux activités de groupe;
- participer à l'évaluation du programme.

**Responsabilités du mentor :**

- participer, de concert avec les élèves, l'équipe de mentorat et l'enseignant responsable, à l'élaboration d'un programme annuel d'activités de mentorat de groupe;
- développer des relations positives avec les élèves en leur offrant l'écoute et l'empathie d'un ami adulte de confiance;
- participer à toutes les formations et à toutes les réunions de suivi;
- suivre le processus approprié de vérification des antécédents judiciaires, selon les instructions de l'enseignant responsable;

- participer aux activités de groupe;
- aider l'école à organiser des activités;
- prévenir l'école s'il n'est pas en mesure de rencontrer les élèves comme prévu;
- respecter les politiques de l'école concernant les protocoles de réunions, les contacts avec les élèves en dehors des activités prévues et l'utilisation des médias sociaux;
- adresser ses questions ou préoccupations à l'enseignant responsable ou au chef de l'équipe de mentorat

### **Code de conduite**

Le mentorat s'accompagne de la responsabilité d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt supérieur des élèves. Les mentors sont donc tenus de :

#### **Respecter les politiques de l'école applicables aux bénévoles externes**

L'enseignant responsable informera périodiquement le mentor des lignes directrices de l'école. Ces politiques serviront de guide pour :

- le choix des lieux où les activités sont autorisées;
- les exigences concernant les avis à fournir aux superviseurs de l'école et aux parents;
- l'encadrement nécessaire lors des rencontres individuelles;
- les contacts physiques entre le mentor et les élèves;
- les contacts par les réseaux sociaux;
- le transport.

#### **Établir un lien de confiance**

- Le comportement du mentor doit constamment dénoter son écoute, sa fiabilité et son intégrité.
- Le mentor doit donner l'exemple aux élèves afin qu'ils suivent ses traces.
- Il doit éviter tout comportement et toute activité qui encouragerait ou faciliterait une relation personnelle inappropriée.
- Il doit entretenir des attentes réalistes, proportionnelles à l'évolution personnelle des élèves; mieux vaut ne pas espérer de changements rapides dans l'attitude, l'estime de soi ou l'assiduité.
- Il doit respecter le rôle prépondérant des parents dans l'encadrement des décisions de carrière des élèves et la gestion des défis quotidiens.
- Pour obtenir de l'aide, le mentor doit s'adresser au chef de son équipe de mentorat ou à l'enseignant responsable.

## Rencontres

Si le programme prévoit des rencontres individuelles avec les élèves dans le cadre des lignes directrices établies par l'école, le mentor doit s'assurer :

- de ne pas tenir les rencontres dans des lieux privés ou isolés (ce qui n'exclut en rien les rencontres individuelles dans un environnement adéquat; il convient de consulter d'abord l'enseignant responsable pour connaître la politique de l'école);
- d'avertir les parents et les enseignants de toute rencontre se tenant à l'extérieur de l'école;
- de déclarer tous les contacts aux responsables de l'école en suivant la procédure prévue à cet effet;
- de ne jamais inviter d'élèves à son domicile ni donner de cadeaux personnels.

## Médias numériques

Vérifier auprès de l'enseignant responsable la politique particulière de l'école concernant les médias sociaux et les communications électroniques avec les élèves. Si l'école autorise les communications avec les élèves par voie électronique, la prudence et le professionnalisme sont de mise. Le mentor doit :

- maintenir une frontière appropriée entre ses fonctions bénévoles et sa vie privée;
- éviter de s'exposer à des ambiguïtés ou à des malentendus;
- garder en tête que les messages publiés dans les réseaux sociaux y demeurent à perpétuité, et sont le reflet de sa morale personnelle et professionnelle ainsi que de la qualité du programme de mentorat.

## Nouer une bonne relation de mentorat

Pour ce faire, le mentor doit :

- développer des relations positives avec les élèves;
- être présent et attentif;
- avoir un bon sens de l'humour;
- avoir une grande capacité d'empathie;
- faire preuve de souplesse et savoir s'adapter aux besoins des élèves;
- savoir bien écouter;
- communiquer de manière à être compris par les élèves;
- assurer un encadrement;
- représenter un modèle positif;
- planifier des activités et rencontrer régulièrement les élèves;
- éviter de porter des jugements;

- donner la priorité à l'intérêt des élèves;
- respecter la dignité et la vie privée des élèves;
- souligner les réussites des élèves.

D'autres conseils à suivre pour être un mentor efficace figurent à la [page des activités et ressources pour les mentors](#) du programme Martin / CPA Canada.

### Activités

Le programme mobilise les élèves en les amenant à participer à diverses activités. Les mentors peuvent trouver des suggestions à la [page des activités et ressources pour les mentors](#) du programme Martin / CPA Canada.

### Formation

- *Guide du programme de mentorat Martin / CPA Canada* – Ce guide pratique renferme toute l'information dont vous avez besoin pour être un mentor.
- **Vidéo de formation** – Cette vidéo donne des conseils utiles sur la mobilisation des élèves.
- Autres ressources

### Soutien

Vous profiterez des appuis suivants dans l'exercice de vos fonctions bénévoles :

- **chef de l'équipe de mentorat** – professionnel chevronné nommé par le cabinet ou l'employeur, chargé de gérer le programme avec l'école;
- **enseignant responsable** – enseignant chargé d'aider les mentors en ce qui a trait aux vérifications des antécédents judiciaires requises et à la compréhension des politiques pertinentes de l'école, et de les appuyer dans le développement du programme et l'établissement de relations avec les élèves;
- **coordonnateur régional** – assure, au nom des mentors, la liaison avec le chef de l'équipe de mentorat, l'enseignant responsable, la direction de l'école et de la commission scolaire, et CPA Canada;
- **CPA Canada** – fournit aux mentors les ressources dont ils ont besoin pour mener à bien leur programme de mentorat.

### Rapports et évaluation

Les chefs des équipes de mentorat tiennent leur coordonnateur régional et CPA Canada informés de la progression du programme tout au long de l'année scolaire.

- À la fin du programme, l'équipe de mentorat et les représentants de l'école remplissent un **tableau de bord d'évaluation**. Les élèves remplissent aussi une **évaluation de fin d'année**.

Des questions? Communiquez avec votre enseignant responsable ou envoyez-nous un [courriel](#).

## Activités et ressources pour les mentors du programme Martin / CPA Canada

### Planification des activités

Votre équipe de mentorat peut choisir les activités suggérées (section suivante) ou concevoir un programme personnalisé en collaboration avec l'enseignant responsable et les élèves. Voici quelques éléments à considérer lors de la planification des activités.

### Collectivité

- Créez des occasions pour le développement du leadership des jeunes dans la collectivité.
- Faites des activités de bénévolat au sein de la collectivité ensemble.
- Offrez aux élèves l'occasion de participer à des activités culturelles et artistiques qui sont nouvelles pour eux.

### Aptitudes fondamentales

- Donnez l'occasion aux élèves d'améliorer leurs aptitudes sociales comme la communication.
- Fournissez aux élèves des formations sur des sujets comme la gestion de leur argent.
- Aidez les élèves à affiner leur capacité de résolution de problèmes et leur esprit critique.

### École

- Apprenez aux élèves à mieux autoévaluer leurs compétences scolaires et les domaines dans lesquels ils ont besoin de davantage de formation.
- Aidez les élèves à s'informer sur les études collégiales et universitaires, les programmes d'apprentissage et les bourses d'études.
- Déterminez les compétences que les élèves doivent acquérir pour être prêts à joindre le marché du travail.



## Carrière

- Aidez les élèves à s'informer sur les carrières possibles dans le monde des affaires et de la comptabilité ou dans d'autres domaines; par exemple, les élèves pourraient vouloir visiter une clinique de physiothérapie, un laboratoire informatique ou un atelier de débosselage.
- Encouragez les élèves à poursuivre leur développement sur les plans scolaire, personnel et professionnel.
- Sensibilisez les élèves aux ressources professionnelles, aux occasions de réseautage et aux associations professionnelles à leur disposition.
- Enseignez aux élèves à trouver des sources d'information fiables.

## Travail

- Aidez les élèves à mieux comprendre votre milieu de travail et votre profession en discutant des règles, des politiques et des procédures y afférentes, des questions d'éthique professionnelle, de la culture d'organisation, des conventions et de l'aspect social.
- Expliquez les objectifs de l'organisation pour laquelle vous travaillez et discutez de la façon dont chaque employé contribue à l'atteinte de ces objectifs, en expliquant notamment vos propres responsabilités.
- Aidez les élèves à faire le lien entre ce qu'ils apprennent à l'école et les compétences dont ils auront besoin au travail.
- Encouragez les élèves à poser des questions et à explorer leurs champs d'intérêt.
- Montrez aux élèves des comportements exemplaires à adopter au travail, notamment communiquer et collaborer de manière respectueuse avec ses collègues.

## Activités

Les activités de mentorat sont choisies collectivement par l'équipe de mentorat, les membres du personnel de l'école et les élèves. Voici quelques idées :

- L'activité **Présentation éclair** sert à briser la glace. Chaque mentor est jumelé avec un élève afin que les deux apprennent à se connaître. Après 10 à 15 minutes de discussion, les mentors sont jumelés avec l'élève suivant et l'exercice recommence. (Pour les programmes qui comptent au moins six élèves.)
- Le questionnaire **Qui suis-je?** propose des questions auxquelles les mentors et les élèves peuvent répondre chacun de leur côté. Ils passent ensuite leurs réponses en revue ensemble pour en apprendre davantage sur l'autre et sur eux-mêmes.

- Le questionnaire **Apprendre à connaître l'élève** contient 13 questions auxquelles les élèves peuvent répondre par eux-mêmes afin que les mentors puissent en savoir plus sur ce que les élèves aiment et n'aiment pas, leurs forces et leurs faiblesses, et les carrières qui les intéressent.
- Le document **Questions que l'élève peut poser au mentor par rapport au fait de travailler** contient une liste de questions que les élèves peuvent poser aux mentors à propos de leur travail, de leur choix de carrière et de leur profession. Cet exercice peut aussi aider l'élève à acquérir la confiance nécessaire pour poser des questions à d'autres adultes au sujet de leurs choix de carrière.
- Le document **Objectifs de l'élève** aide les élèves à établir des objectifs pour les années à venir sur le plan de la créativité, des études, des relations, de la santé et du travail. Le mentor peut ensuite aider les élèves à se rapprocher de leurs objectifs et à en faire le suivi au fil du temps.
- Le document **Plus de 50 activités à essayer** fournit une liste d'activités à faire avec les élèves.
- Le document **Projet éducatif** explique les avantages de réaliser un projet éducatif comportant un défi, un problème, une situation ou un dilemme précis à résoudre avec un élève. Il donne quelques exemples de projets qui peuvent être tout aussi formateurs qu'un stage.

### Ressources supplémentaires

- **Guide du programme de mentorat Martin / CPA Canada** - Ce guide pratique renferme toute l'information dont vous avez besoin pour être un mentor.
- **Formation sur la culture autochtone canadienne - vérité et réconciliation** (en anglais seulement)
- **20 encouragements pratiques** - Le renforcement positif est une technique extrêmement efficace pour encourager les autres à être fiers de leurs réalisations et à poursuivre leur progression.
- **Tableau de bord du programme de mentorat Martin / CPA Canada pour les élèves autochtones du secondaire** - Ce document doit être rempli par l'équipe de mentorat et le personnel de l'école.

### Ressources externes

#### Videos

Canada West Foundation - [Encouraging Success: Ensuring Aboriginal Youth Stay in School](#) (en anglais seulement)

Dusseldorp Skills Foundation – [Young people and mentoring: Time for a national strategy](#) (en anglais seulement)

Mentor.org – [Elements of Effective Practice for Mentoring](#) (en anglais seulement)

Des questions? Veuillez communiquer avec nous [par courriel](#).

## FAQ des mentors du programme Martin / CPA Canada

Vous vous demandez en quoi consiste le rôle d'un mentor du programme Martin / CPA Canada? Voici des réponses à vos questions.

### Le rôle du mentor est-il le même que celui d'un accompagnateur?

Non. L'accompagnement est une relation à court terme, de nature fonctionnelle. Le mentorat est centré sur le développement d'une relation à long terme. Un mentor est un conseiller personnel chevronné et digne de confiance. Dans la tradition autochtone, les anciens transmettent leurs savoirs et leur sagesse aux plus jeunes. Lorsque le mentor parvient à établir de bons rapports, la relation de mentorat s'épanouit et profite grandement aux élèves comme aux mentors.

### Quel est le rôle d'un mentor du programme Martin / CPA Canada?

Le mentor du programme Martin / CPA Canada joue un rôle :

**de modèle** – les élèves tirent parti de sa formation et de son expérience professionnelle;

**de guide d'orientation professionnelle** – les élèves bénéficient de ses conseils professionnels et personnels judicieux, fondés sur sa longue et fructueuse carrière en affaires;

**de source d'informations** – il informe les élèves afin qu'ils se familiarisent avec le monde des affaires.

### Quelles sont les responsabilités d'un mentor du programme Martin / CPA Canada?

Il incombe au mentor du programme Martin / CPA Canada :

- de participer, de concert avec les élèves et les équipes de mentorat et de l'école, à l'élaboration d'un programme annuel d'activités de mentorat de groupe;
- de développer des relations positives avec les élèves en leur offrant l'écoute et l'empathie d'un ami adulte de confiance;

- de participer à toutes les formations et les réunions de suivi;
- de se conformer à la politique de l'école en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, selon les instructions de l'enseignant responsable;
- de participer aux activités de groupe;
- d'aider l'école à organiser des activités;
- de prévenir l'école s'il n'est pas en mesure de rencontrer les élèves comme prévu;
- de respecter les politiques de l'école concernant les protocoles de réunions, les contacts avec les élèves en dehors des activités prévues et l'utilisation des médias sociaux;
- d'adresser ses questions ou préoccupations à l'enseignant responsable ou au chef de l'équipe de mentorat,

### **Qui peut devenir mentor?**

Notre programme est ouvert aux membres CPA et autres professionnels dont l'employeur fait partie du programme.

### **Quel est le processus de sélection des mentors?**

Notre programme fait équipe avec des cabinets comptables, des organismes publics et d'autres employeurs. Les mentors sont recrutés par l'entremise de leur employeur et invités à participer au programme parce qu'ils se démarquent sur le plan personnel et professionnel. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec nous [par courriel](#).

### **Quel est l'investissement de temps exigé d'un mentor?**

Le mentor doit planifier et organiser de trois à huit activités de groupe par année, selon le programme, et y prendre part. Lorsque les politiques de l'école l'autorisent et l'encouragent, certains mentors entretiennent des contacts réguliers avec les élèves, par courriel, par téléphone ou en personne, à raison d'à peu près un contact par mois durant l'année scolaire (six à huit mois). Ces interactions respectent en tout temps les politiques de l'école.

### **Dois-je me soumettre à une vérification de mes antécédents judiciaires?**

En général, oui. La plupart des commissions scolaires exigent la vérification des antécédents judiciaires de tous les bénévoles qui travaillent avec des élèves. La majorité des écoles et des commissions scolaires se sont dotées d'un processus à cet égard en collaboration avec le service de police local, et prendront les dispositions nécessaires à la vérification de vos antécédents judiciaires.

## Quels sont les codes de conduite, d'éthique ou autres à respecter dans le cadre du mentorat?

L'écoute, la confiance, le respect et l'intégrité à la base de toute bonne relation doivent guider la conduite du mentor. Les comportements attendus sont définis dans le [Code de conduite des mentors du programme Martin / CPA Canada](#). Les politiques de l'école guideront aussi vos interactions avec les élèves. L'enseignant responsable vous informera des lignes directrices propres à l'école.

## Quel est le processus de sélection des élèves?

Les enseignants sélectionnent des élèves désireux de développer leur potentiel scolaire en poursuivant des études postsecondaires et en se renseignant sur les choix de carrière qui s'offrent à eux.

## Une formation est-elle offerte?

Oui, tous les mentors participent à une séance de formation. Vous trouverez sur le site Web et dans le *Manuel du programme de mentorat Martin / CPA Canada* des conseils et toute l'information à connaître pour devenir un mentor du programme Martin / CPA Canada.

## Qui me soutiendra dans le cadre du mentorat?

Vous profiterez des appuis suivants dans l'exercice de vos fonctions bénévoles :

- **chef de l'équipe de mentorat** – professionnel chevronné nommé par le cabinet ou l'employeur, chargé de gérer le programme avec l'école;
- **enseignant responsable** – enseignant chargé d'aider les mentors en ce qui a trait aux vérifications des antécédents judiciaires requises et à la compréhension des politiques pertinentes de l'école, et de les appuyer dans le développement du programme et l'établissement de relations avec les élèves;
- **coordonnateur régional** – assure, au nom des mentors, la liaison avec le chef de l'équipe de mentorat, l'enseignant responsable, la direction de l'école et de la commission scolaire, et CPA Canada;
- **CPA Canada** – fournit aux mentors les ressources dont ils ont besoin pour mener à bien leur programme de mentorat.

## Donnez-vous des suggestions d'activités?

Oui. Il s'agit le plus souvent d'activités de groupe, et nous présentons quelques idées pour vous aider à vous lancer, en concertation avec votre équipe de mentorat et les élèves. Vous disposerez aussi de lignes directrices à suivre pour créer des activités de votre cru.

## Que faire si je ne parviens pas à répondre à la question d'un élève?

Selon la question, vous pouvez :

- répondre avec franchise que vous ignorez la réponse, mais que vous vous efforcerez de la trouver;
- inviter l'élève à s'adresser à un enseignant ou à un parent.

Votre rôle n'est pas de trouver des solutions à tous les défis que doit surmonter l'élève. N'hésitez surtout pas à consulter le chef de votre équipe de mentorat ou l'enseignant responsable en cas de besoin.

## Puis-je utiliser les médias numériques pour communiquer avec les élèves?

Il convient de vérifier auprès de l'enseignant responsable la politique particulière de l'école concernant les médias sociaux et les communications électroniques avec les élèves. Si l'école autorise les communications avec les élèves par voie électronique, la prudence et le professionnalisme sont de mise.

Le mentor doit :

- maintenir une frontière appropriée entre ses fonctions bénévoles et sa vie privée;
- éviter de s'exposer à des ambiguïtés ou à des malentendus;
- garder en tête que les messages publiés dans les réseaux sociaux y demeurent à perpétuité, et sont le reflet de sa morale personnelle et professionnelle ainsi que de la qualité du programme de mentorat.

Des questions? Veuillez communiquer avec nous [par courriel](#).

# Mise en place du programme de mentorat Martin / CPA Canada dans votre école

## Le programme de mentorat fournira :

- des mentors avec une expertise en affaires et en comptabilité qui se démarquent sur le plan personnel et professionnel; les mentors et les élèves prendront part à des activités de groupe de trois à huit fois par année ainsi qu'à d'autres rencontres si l'école le juge approprié;
- le soutien requis pour la gestion des mentors;
- les documents nécessaires pour commencer.

## Responsabilités de l'école

Nommer le porte-étendard du programme dans l'école

- Votre école doit nommer le porte-étendard du programme au sein de son personnel, habituellement le directeur ou le directeur adjoint.
- Le porte-étendard du programme désigne un enseignant responsable et aide au recrutement

Nommer l'enseignant responsable

- L'enseignant responsable peut être un conseiller d'orientation, un directeur adjoint ou un directeur, un enseignant chargé de la réussite des élèves ou un enseignant tout court.
- L'enseignant responsable fournit le soutien et la supervision nécessaires pour le programme de mentorat et partage la responsabilité de la réussite de ce dernier avec le chef de l'équipe de mentorat.

- En plus d'assurer la liaison entre l'école, les mentors et les élèves, l'enseignant responsable est chargé de nouer le dialogue avec les parents, d'encourager et de soutenir la participation des élèves et de fournir un encadrement aux mentors.
- Les enseignants qui assurent la liaison avec les autochtones peuvent aussi jouer un rôle essentiel en collaborant avec les enseignants responsables.

Responsabilités de l'enseignant responsable

### Mise en place

- repérer les élèves susceptibles de participer au programme – demander aux autres enseignants de recommander la candidature d'élèves présentant un potentiel élevé de réussite d'études postsecondaires;
- communiquer les objectifs du mentorat aux parents et élèves;
- faire autoriser par les parents et les élèves la participation de ces derniers au programme;
- collaborer avec le chef de l'équipe de mentorat du programme Martin / CPA Canada afin de recruter des mentors;
- désigner un mentor pour chaque élève, en tenant compte des questions particulières pouvant nuire à leur relation de travail, par exemple des problèmes de transport;
- s'assurer que les politiques de la commission scolaire concernant la communication, les contacts et l'utilisation des médias sociaux entre les mentors et les élèves leur ont été communiquées, qu'ils en ont pris connaissance et qu'ils les respectent.

### Soutien

- contribuer à la formation et à l'orientation des mentors;
- coordonner les communications continues entre les élèves, les mentors et les parents;
- encourager activement la participation des élèves au programme et leur mobilisation;
- aider les élèves à comprendre que les relations de mentorat prennent du temps à se développer;
- apporter le soutien nécessaire aux élèves et aux mentors et résoudre rapidement les difficultés qui se posent.



## Surveillance

- surveiller le mentorat;
- communiquer régulièrement avec les mentors au sujet de la progression des élèves et de l'atteinte des objectifs;
- avertir les parents de toute activité de mentorat se tenant à l'extérieur de l'école.

## Rapports / Évaluations

- aider à évaluer l'efficacité du programme de mentorat.

### Mise en place du programme de mentorat

1. Repérer et évaluer les élèves susceptibles de participer au programme – demander aux enseignants de soumettre les candidatures recommandées. Un **formulaire de recommandation par l'enseignant** est mis à la disposition des enseignants à cette fin. Note : Prière de remplir un formulaire par élève.
2. Obtenir des parents leur autorisation ainsi que les renseignements sur l'élève. Leur faire parvenir les documents suivants :
  - a. **La lettre à l'intention des parents sur les objectifs du mentorat**
  - b. **Le formulaire d'autorisation**
  - c. **Le formulaire de renseignements sur l'élève**
3. Tenir l'activité d'orientation à l'intention des élèves. Les documents suivants vous seront utiles :
  - a. **Le Questionnaire initial à l'intention de l'élève**
  - b. **Le document d'orientation à l'intention de l'élève**
4. Collaborer avec le porte-étendard du programme de mentorat au sein de l'employeur participant afin de jumeler les mentors avec les élèves, en facilitant et en approuvant chaque jumelage individuel mentor-élève, le cas échéant.
5. S'assurer que chaque mentor a fait l'objet d'une vérification des antécédents judiciaires.
6. Fournir la formation et l'orientation nécessaires au mentor.
7. Organiser la rencontre initiale avec les mentors, les élèves et/ou les parents.

Des questions? Veuillez communiquer avec nous [par courriel](#).



# Gérer et soutenir le programme de mentorat dans les écoles

## Meilleures pratiques

Voici des façons de faire en sorte que la relation de mentorat soit positive et productive.

### Fournissez un soutien

- Aidez les mentors à comprendre les politiques pertinentes de votre école, en leur fournissant un soutien continu et des précisions au besoin.
- Établissez des structures de soutien et de communication à l'intention des mentors. Tenez régulièrement des réunions où ces derniers peuvent discuter de leurs expériences avec le personnel de l'école et d'autres mentors, exprimer leurs préoccupations et obtenir de la rétroaction.
- Communiquez régulièrement avec les mentors, les élèves et les parents. Vérifiez si l'équipe de mentorat fait des progrès dans ses activités et ses tâches auprès des élèves. À quels obstacles se heurte-t-elle? A-t-elle besoin de soutien, d'informations ou d'outils?
- Soutenez activement l'intérêt des élèves. Faites un suivi auprès des élèves peu assidus, insistez sur les avantages de leur participation et encouragez-la.
- Si un jumelage mentor-élève est prévu dans le cadre du programme, comment cela se passe-t-il? Quelles sont les difficultés qui se posent?
- Soulignez les réalisations des mentors et des élèves, et félicitez-les pour leur participation au programme.

### **Surveillez et passez en revue le travail de mentorat**

- Communiquez régulièrement avec l'équipe de mentorat afin de vérifier la progression des activités de groupe, et aussi des activités individuelles, le cas échéant.
- Si le programme prévoit un mentorat individualisé et qu'un jumelage mentor-élève ne semble pas bien fonctionner après quelques rencontres, l'enseignant responsable et l'équipe de mentorat devraient envisager de jumeler un nouveau mentor avec l'élève en question.
- Intervenez rapidement pour régler les problèmes rapportés par les mentors ou les élèves. Rencontrez le mentor et l'élève séparément, puis ensemble afin de discuter du problème et de le résoudre.
- Évaluez fréquemment le programme. Il est essentiel de démontrer l'efficacité du programme pour obtenir l'appui requis à son égard.

### **Organisez des prises de contact et des réunions**

- Établissez un calendrier précisant où, quand et à quelle fréquence les mentors et les élèves se rencontreront.
- Des prises de contact régulières peuvent aider les élèves et les mentors à établir les liens de confiance et d'amitié nécessaires au maintien d'une relation de mentorat fructueuse.

### ***Soutenez les parents***

Soutenez les parents de vos élèves en leur fournissant toute l'information dont ils auront besoin au sujet du mentorat.

- Fournissez-leur les précisions suivantes sur le programme de mentorat :
  - ses objectifs généraux;
  - pourquoi la candidature de leur enfant a été retenue;
  - comment les mentors sont choisis;
  - les rôles et les responsabilités qui incombent respectivement à leur enfant, à eux-mêmes et au mentor.
- Communiquez régulièrement avec eux afin de vous assurer qu'ils sont au fait des progrès réalisés par leur enfant.
- Répondez à leurs questions ou préoccupations.

Voir l'[information à l'intention des parents](#) sur le programme de mentorat Martin / CPA Canada.

### ***Ressources externes***

Canada West Foundation – [\*Encouraging Success: Ensuring Aboriginal Youth Stay in School\*](#) (en anglais seulement)

Dusseldorp Skills Foundation – [\*Young people and mentoring: Time for a national strategy\*](#) (en anglais seulement)

Mentor.org – [\*Elements of Effective Practice for Mentoring\*](#)  
(en anglais seulement)

Des questions? Veuillez communiquer avec nous [par courriel](#).



# Information à l'intention des écoles : Programme de mentorat Martin / CPA Canada

Apprenez-en davantage sur ce que votre école doit savoir au sujet de la participation au programme.

Le programme de mentorat Martin / CPA Canada aide les écoles à accroître la persévérance scolaire, la performance des élèves et les taux de diplomation, et à créer des liens plus étroits avec les cabinets de CPA et d'autres employeurs dans leur collectivité.

## **La participation au programme de mentorat Martin / CPA Canada peut permettre aux élèves :**

- d'être exposés directement à différentes carrières;
- d'acquérir une meilleure compréhension de la culture et des exigences du marché du travail;
- d'apprendre auprès de modèles;
- de prendre part à des activités de groupe;
- d'avoir accès à des programmes d'enseignement coopératif et de jumelage;
- d'apprendre comment rédiger un curriculum vitae et des demandes de bourse;
- d'accroître leur confiance en eux-mêmes;
- d'apprécier davantage la valeur des études;
- d'accroître leur participation aux activités scolaires et aux tâches en classe;
- d'améliorer leurs relations avec leurs pairs, leurs enseignants et les membres de leur famille

Des questions? Veuillez communiquer avec nous [par courriel](#).





# Information à l'intention des parents : Programme de mentorat Martin / CPA Canada

Le [programme de mentorat Martin / CPA Canada](#) aide les élèves autochtones à terminer le secondaire, à valoriser la poursuite d'études postsecondaires, à explorer leurs options de carrière et à bénéficier d'un soutien grâce aux liens tissés avec des professionnels comptables et des gens d'affaires de votre collectivité. Les élèves peuvent aussi apprendre à voir la valeur qu'ils peuvent apporter à leur collectivité en choisissant de faire carrière dans le domaine des affaires ou de la finance.

## Les avantages du mentorat

Des études montrent que les jeunes qui participent à des programmes de mentorat sont plus susceptibles d'obtenir de bons résultats à l'école, de devenir des leaders dans leurs collectivités, d'avoir l'occasion de poursuivre leurs études et de découvrir d'autres options de carrière.

## La participation au programme de mentorat Martin / CPA Canada peut aider votre enfant :

- à renforcer sa confiance en lui-même, son estime de soi et sa volonté de réussir;
- à améliorer ses relations avec ses pairs, ses enseignants et les membres de sa famille;
- à accroître sa participation en classe et dans le cadre des activités scolaires;
- à ne pas décrocher et à obtenir son diplôme;
- à développer les compétences dont il aura besoin pour occuper un emploi, comme savoir travailler en équipe et communiquer efficacement;
- à avoir une meilleure idée des possibilités de carrière qui s'offrent à lui.

## Les mentors

Les mentors sont des comptables professionnels agréés et des gens d'affaires chevronnés de votre collectivité. Il s'agit de personnes généreuses qui se démarquent sur le plan personnel et professionnel, et qui veulent aider les élèves de leur collectivité à réussir. Pour ce faire, ils établissent une relation de soutien avec les élèves et prennent part avec eux à des activités qu'ils choisissent ensemble dans le but d'aider les élèves à atteindre leurs objectifs individuels.

## La sélection des élèves

Les enseignants qui participent au programme de l'école de votre enfant cherchent à repérer les élèves qui présentent un fort potentiel de réussite. Le processus de jumelage s'amorce en 9<sup>e</sup> année (3<sup>e</sup> année du secondaire), de façon à ce que le mentorat puisse débuter lors de la 10<sup>e</sup> année (4<sup>e</sup> année du secondaire).

### Les élèves choisis sont ceux qui :

- profiteraient le plus du programme;
- font preuve d'une grande volonté d'apprendre;
- présentent un fort potentiel de réussite d'études postsecondaires.

## Quelle forme prend le mentorat?

La plupart des activités organisées dans le cadre du programme de mentorat Martin / CPA Canada sont des activités de groupe auxquelles participent les mentors et les élèves. Ces activités sont mises au point dès le début du programme par l'équipe de mentorat, l'enseignant responsable et les élèves.

Certaines activités prévoient aussi des prises de contact individuelles avec le mentor. Elles ont lieu environ une fois par mois pendant l'année scolaire et sont organisées dans le respect des politiques de l'école.

Les activités sont conçues pour informer et guider les élèves en ce qui a trait à leurs études, à leurs choix de carrière et aux compétences dont ils auront besoin. Les élèves sont tenus de se présenter aux rencontres prévues et doivent avvertir le mentor s'il est nécessaire de reporter une rencontre.

### Quelques exemples d'activités :

- discussions au cours desquelles les mentors donnent des conseils sur les stratégies de gestion du temps et l'élaboration d'un curriculum vitæ et aident les élèves à comprendre la nature des différentes carrières;

- visites de bureau permettant aux jeunes de connaître un milieu de travail et activités communautaires parrainées par le cabinet;
- activités culturelles, comme des cérémonies des couvertures et la fabrication de tambours;
- activités ludiques comme l'escalade ou les quilles.

### **Votre rôle en tant que parent**

En tant que parent, votre soutien et vos encouragements sont essentiels au succès du processus de mentorat.

#### **Nous vous demandons de bien vouloir :**

- consentir par écrit à ce que votre enfant participe au programme;
- encourager votre enfant à assumer ses responsabilités;
- montrer de l'intérêt envers les activités de mentorat auxquelles votre enfant participe;
- encourager votre enfant à continuer à participer au programme;
- rencontrer l'enseignant responsable et le mentor.

### **Soutien**

L'enseignant responsable du programme auprès de votre enfant sera votre personne-ressource pendant le mentorat. Il vous tiendra au courant de l'évolution de la participation de votre enfant au programme et répondra à vos questions.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir plus d'information, veuillez vous adresser à l'enseignant responsable dans votre école.



# FAQ sur le programme de mentorat Martin / CPA Canada

Voici des réponses à vos questions sur le programme de mentorat Martin / CPA Canada.

## **Depuis quand ce programme existe-t-il et quelles organisations en sont à l'origine?**

Le programme de mentorat Martin / CPA Canada a été lancé en 2008. CPA Canada et l'Initiative de la famille Martin le parrainent ensemble. CPA Canada a établi des partenariats de mentorat avec des cabinets comptables et avec le gouvernement fédéral, et a élargi le programme afin d'y intégrer d'autres employeurs. Pour en savoir plus, consultez la page À propos du programme de mentorat Martin / CPA Canada.

## **Où ce programme est-il offert?**

Actuellement, plus de 125 élèves provenant de 26 écoles secondaires dans sept provinces (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec et Nouvelle-Écosse) participent au programme, qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

## **En quoi consiste le rôle d'un mentor?**

Un mentor est un conseiller chevronné et digne de confiance. Le mentorat est centré sur le développement d'une relation à long terme. Dans la tradition autochtone, les anciens transmettent leurs savoirs et leur sagesse aux plus jeunes. Lorsque le mentor parvient à établir de bons rapports, la relation de mentorat s'épanouit et profite grandement aux élèves comme aux mentors.

### **Quel est le processus de sélection des mentors?**

Nos mentors sont des comptables professionnels agréés et d'autres professionnels du milieu des affaires. Les mentors sont invités à participer au programme par leur employeur parce qu'ils se démarquent sur le plan personnel et professionnel.

### **Quel est le processus de sélection des élèves?**

Habituellement, les enseignants sélectionnent les élèves alors qu'ils sont en 9<sup>e</sup> année (3<sup>e</sup> année du secondaire) et le mentorat s'amorce lorsqu'ils entrent en 10<sup>e</sup> année (4<sup>e</sup> année du secondaire). Des élèves de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année (5<sup>e</sup> année du secondaire et 1<sup>re</sup> année du collégial), et au-delà, peuvent aussi participer au programme. Il s'agit d'élèves dotés de bonnes capacités d'apprentissage et d'un bon potentiel de réussite à l'université ou dans d'autres types d'études postsecondaires.

### **Quels sont les avantages du programme pour les élèves?**

Les élèves peuvent accroître leur confiance en soi, apprendre à reconnaître la valeur des études et découvrir les choix de carrière qui s'offrent à eux. Aussi, le programme les motive souvent à participer davantage aux activités scolaires et aux tâches en classe en plus d'améliorer leurs relations avec les autres élèves, les enseignants et les membres de leur famille.

### **Quels sont les avantages du programme pour les écoles?**

Le programme permet aux écoles d'améliorer la persévérance scolaire et la performance des élèves autochtones, de même que leur taux de diplomation. Il les aide aussi à créer des liens plus étroits avec des cabinets comptables et d'autres employeurs de leur région.

### **Quels sont les avantages du programme pour les mentors?**

Les mentors ont une incidence positive en aidant les autres, ils apprennent à connaître d'autres cultures et les difficultés auxquelles celles-ci se heurtent, et ils atteignent des objectifs personnels et professionnels grâce au bénévolat.

### **Quel est le rôle de l'école?**

L'école joue un rôle pivot en facilitant l'exécution du programme, notamment en demandant aux enseignants de sélectionner des élèves prometteurs, en coordonnant les autorisations des parents, en prévoyant des locaux pour les rencontres de mentorat, en communiquant régulièrement avec les mentors afin de favoriser une relation de mentorat positive, et en participant à l'évaluation du programme. Apprenez-en plus sur les [responsabilités de l'école](#).

### **Quel est le rôle des parents?**

L'appui et les encouragements des parents sont indispensables à la réussite de la démarche de mentorat. Les parents peuvent s'intéresser aux activités de mentorat, et aussi encourager leur enfant à participer aux rencontres avec son mentor et l'inciter à demeurer dans le programme.

### **Quelle est la durée du mentorat?**

Mentors et élèves se rencontrent régulièrement durant l'année scolaire, qui dure de six à huit mois. Idéalement, la relation est maintenue tout au long des études secondaires.

### **À quel genre d'activités les élèves participent-ils avec leurs mentors?**

Les activités visent principalement à guider les élèves afin qu'ils apprécient davantage la valeur des études, qu'ils explorent les choix de carrière possibles et fassent le lien entre les apprentissages en classe et les compétences dont ils auront besoin en milieu de travail. Il peut s'agir, entre autres, de participer à une activité communautaire en y jouant un rôle de leader, de prendre part à des discussions sur les compétences pratiques, de visiter un établissement d'enseignement postsecondaire afin d'explorer les possibilités d'éducation futures, de discuter des responsabilités professionnelles en milieu de travail, et de faire du réseautage afin de s'exercer à démontrer de bonnes aptitudes en communication.

### **Où les mentors et élèves se rencontrent-ils pour faire des activités?**

Les politiques de l'école établissent les paramètres à respecter quant au lieu, au moment et à la fréquence des rencontres entre mentors et élèves. Les rencontres mentors-élèves ont lieu principalement à l'école, mais les activités peuvent aussi comprendre des sorties dans des lieux de travail ou des établissements d'enseignement postsecondaire. Certains programmes intègrent aussi des rencontres individuelles entre le mentor et l'élève, généralement une fois par mois, et toujours dans le strict respect des politiques de l'école. Les parents et l'enseignant responsable doivent être informés de toute rencontre tenue à l'extérieur de l'école, par exemple, pour participer à une activité communautaire ou pour visiter une entreprise, une université ou un collège de la région.

## Quels sont les codes de conduite, d'éthique ou autres à respecter?

Les mentors doivent suivre les codes de conduite et d'éthique mis en place par les écoles pour leurs enseignants. En général :

- le bon sens doit prévaloir, et aucun comportement ni aucune activité entreprise avec un élève ne doit encourager ou faciliter une relation personnelle inappropriée;
- les rencontres individuelles doivent avoir lieu dans un environnement adéquat, jamais dans des lieux privés ou isolés;
- un mentor ne doit jamais inviter d'élèves à son domicile ni donner de cadeaux personnels;
- le mentor doit déclarer tout contact avec les élèves en suivant la procédure de l'école prévue à cet effet, et avertir les parents et l'enseignant responsable de toute rencontre se tenant à l'extérieur de l'école.

## Quelles sont les lignes directrices relatives à l'utilisation des médias sociaux pour communiquer avec les élèves?

Les politiques de l'école concernant l'utilisation des médias sociaux et des communications électroniques applicables aux enseignants s'appliquent aussi aux mentors.

Des questions? Veuillez communiquer avec nous [par courriel](#).







**CPA**

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS  
CANADA

CHARTERED  
PROFESSIONAL  
ACCOUNTANTS  
CANADA



**Initiative de la Famille Martin  
Martin Family Initiative**

**Comptables professionnels agréés du Canada**  
277, rue Wellington Ouest Toronto (ONTARIO) CANADA M5V 3H2  
Téléphone : 416-977-3222 Télécopieur : 416-977-8585  
[www.cpacanada.ca/fr](http://www.cpacanada.ca/fr)

**The Martin Family Initiative**  
759 Victoria Square, Suite 300 Montreal QC H2Y 2J7  
T. 514.982.3917  
[www.themfi.ca](http://www.themfi.ca)